

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE ENTREPRISE DE PROTECTION
INCENDIE DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « NEPI-CI »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan cocody Angre
bessikoi non loin du nouveau CHU, Lot 2559, Ilot 232

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 12/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE ENTREPRISE DE
PROTECTION INCENDIE DE COTE D'IVOIRE » en abrégé «
NEPI-CI »

Objet : -Protection incendie des biens et des personnes
-Formation
-Commerce general
-Prestation de services divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan cocody Angre
bessikoi non loin du nouveau CHU, Lot 2559, Ilot 232

Dirigeant(s) M APESSIKA ROGER-ROLAND KOUADIO
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04169 du 17/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52309/GTCA/RC/2023 du 17/07/2023

